La soirée a réuni de nombreux élus, maires et conseillers départementaux, aux côtés des présidents d'associations et de plus de 300 plaisanciers venus partager ce moment de convivialité.

Des ports vivants, entre tradition, plaisanciers et associations

Depuis le 1er janvier 2018, le Département assure en régie directe la gestion des ports de Villefranche : le Port de Santé, petit port-abri pouvant accueillir une cinquantaine de navires et près de 200 000 croisiéristes chaque année, et le Port Royal de la Darse, site classé monument historique en 1991 et véritable joyau patrimonial de la rade. Ces deux ports sont aujourd'hui certifiés "Ports propres, actifs pour la biodiversité", traduisant l'engagement du Département pour une gestion durable à travers sa politique GREEN Deal. Ces ports ne vivent pas seulement par leurs quais ou leurs infrastructures : ils vibrent grâce aux plaisanciers qui y trouvent un espace de convivialité et aux associations nautiques qui, tout au long de l'année, entretiennent l'esprit maritime, valorisent les traditions et animent la rade. Cette ambition se traduit aussi par des investissements concrets : la restauration du quai historique de la jetée, engagée pour 1,6 M€, dont une nouvelle phase débutera à l'automne, et la réhabilitation des voûtes de la galerie et du jardin Beaudouin, prévue pour 2026. Préserver ce patrimoine unique tout en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui, c'est offrir aux plaisanciers, aux associations et aux visiteurs des ports modernes, vivants et respectueux de l'environnement.

La méditerranée, un bien commun fragile

Carrefour de l'économie mondiale et sanctuaire de biodiversité, la Méditerranée concentre à la fois richesses et menaces. Elle abrite près de 14 500 espèces dont seulement 1 % bénéficie d'un statut de protection, alors qu'elle supporte près de 25 % du trafic maritime mondial. Cette réalité impose une action collective. Avec son Plan Méditerranée 06, le Département agit concrètement à travers 47 actions : retirer les filets fantômes, gérer des récifs artificiels, installer des mouillages écologiques, sensibiliser chaque année plus de 1 000 collégiens, animer des sentiers sous-marins et soutenir les acteurs scientifiques et associatifs. Le Département participe aussi activement au consortium Pelagos, lancé en juin à Nice, pour renforcer la protection internationale des mammifères marins.

Le Président du Département des Alpes-Maritimes :
« Cette manifestation rend hommage aux associations nombreuses qui animent ce port et

entretiennent un lien fort entre notre patrimoine maritime et les plaisanciers. Il y a sept ans, le Maire de Villefranche a sollicité le Département pour reprendre la gestion des ports de Villefranche. Je veux le remercier de cette confiance, car aujourd'hui nous en voyons les résultats. Avec Xavier Beck et nos services, ce sont plus de 3 M€ consacrés chaque année au fonctionnement et plus de 2 M€ investis dans les travaux de restauration de la Darse et du port de Santé. Préserver ce patrimoine historique, c'est aussi préparer l'avenir des usagers et des plaisanciers. Notre engagement se traduit également à travers le Centre départemental de la mer Loïc-Leferme, qui fait de Villefranche un lieu de formation, de sport et d'excellence. Avec Guillaume Néry, Alice Modolo, Jean-Pierre Dick ou encore Alexia Barrier, nous voulons accompagner les champions d'aujourd'hui et de demain, mais aussi ouvrir la mer à tous, avec des actions inclusives et éducatives. Enfin, je veux redire combien la protection de la Méditerranée est pour nous une priorité. Ici, à Villefranche, avec le laboratoire océanographique, nous savons que la rade abrite une biodiversité exceptionnelle. Préserver cette richesse tout en permettant le développement économique et touristique est notre responsabilité. Nos ports, certifiés "Ports propres", sont un exemple concret de ce modèle alliant tradition, modernité et respect de l'environnement. »

Partager :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom complet
Email
☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'abonner à la newsletter